COMMUNIQUE DE PRESSE

vendredi 30 octobre 2026

TRANSPORTS - INFRASTUCTURES

245 M€ de prêt pour le financement du tramway

Le Havre Seine Métropole signe deux contrats de prêt avec la Banque des territoires et la Banque européenne d'investissement pour le financement de la nouvelle ligne de tramway.

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) et la Banque européenne d'investissement, ont signé deux contrats de prêt, d'un total maximal de 245 M€, destinés au financement du projet de la nouvelle ligne C du tramway.

Accompagner le financement d'un projet structurant pour le territoire havrais

La signature des deux emprunts a été officialisée ce jour au Havre, par Edouard PHILIPPE, Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Olivier SICHEL, Directeur général de la Caisse des Dépôts et Ambroise FAYOLLE, Vice-président de la Banque européenne d'investissement.
Les prêts, d'un montant total de 245 M€, se répartissent comme suit : la Banque des Territoires, pour un montant principal maximal de 140 M€, réalisé sur Fonds d'épargne (Livret A, LDDS et LEP) et la Banque européenne d'investissement, pour un montant principal maximal de 105 M€.

Cette nouvelle infrastructure constitue un puissant levier d'aménagement urbain, de décarbonation des déplacements, d'amélioration de l'accessibilité pour tous et de développement économique local. Aux côtés de l'État, la Région Normandie, le Département de la Seine-Maritime, l'ensemble des partenaires financiers contribuent activement à la réussite du projet.

La Banque des territoires et la Banque européenne d'investissement, deux acteurs majeurs du développement des territoires

La Banque européenne d'investissement et la Banque des Territoires ont déjà accompagné avec succès la réalisation des deux premières lignes de tramway du Havre : mises en service en 2012, les lignes A et B accueillent plus de 50 000 voyageurs par jour et ont contribué à une augmentation de 30% de la fréquentation des transports en commun de l'agglomération havraise.

Leur engagement renouvelé aux côtés de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole témoigne de la confiance accordée à ce projet ambitieux et à ses retombées positives pour le territoire.

Contacts presse :
Le Havre Seine Métropole : Sébastien Vau-Rihal sebastien.vau-rihal@lehavre.fr 06 79 03 65 05
Banque des Territoires : Alexis Nugues Alexis.Nugues@caissedesdepots.fr 06 81 55 59 24
Banque européenne d'investissement : Andrea Morawski a.morawski@eib.org +352 691 284349

A propos de la Banque des Territoires
La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.
Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires
banquedesterritoires.fr

A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)
Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.
caissedesdepots.fr/en

A propos de la Banque européenne d'investissement (BEI)
Le Groupe Banque européenne d'investissement (Groupe BEI), dont les actionnaires sont les 27 États membres de l'Union européenne (UE), est le bras financier de l'UE et l'une des principales banques multilatérales de développement au monde. En 2025, il a signé 100 milliards d'euros de nouveaux financements et missions de conseil à l'appui de projets à fort impact soutenant la réalisation des objectifs de l'UE, dont l'action en faveur du climat, la transformation numérique, la cohésion des territoires, et l'innovation technologique. En France, premier pays bénéficiaire, le Groupe BEI a financé en 2025 des projets pour 13 milliards d'euros.